

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf du mois de janvier à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Madame Brigitte PRETRE, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Eric MAILLET, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs David GUZZON, Nicolas PAILLARD et Madame Laurence BASSI.

Secrétaire de séance : Monsieur Joël VIONNET.

1/Approbation du Compte Rendu du 24 Novembre 2014

Le Procès-verbal du 24 Novembre 2014 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/Employé Communal

Madame le Maire nous rappelle le départ en retraite de Monsieur CHABOD Léonel. Son poste d'employé communal sera libéré au 06 Février 2015. Pour la bonne continuité du service, Madame le Maire nous informe que Monsieur FRITSCH Emmanuel a été recruté aux mêmes conditions que Monsieur CHABOD Léonel (Adjoint Technique 2^{ème} classe 1^{er} échelon) pour le remplacer, à partir de ce jour et ce pour une durée d'un an avec une période d'essai de 3 Mois.

3/Bois

Madame le maire nous rappelle que nous avons validé la proposition d'état d'assiette 2014/2015 à la réunion du 24 Novembre 2014. A ce jour, nous devons choisir le mode de vente et la destination de ces coupes. A savoir, il est décidé que les parcelles C et T seront vendues par Adjudications Façonnées à la mesure et les parcelles D et I en contrat d'approvisionnement, Grumes pour la parcelle D et Petits Bois pour la parcelle I. Les chablis seront vendus de gré à gré et façonnés à la mesure. Une vente de bois de chauffage aux particuliers provenant des parcelles C, D, T, I aura lieu. Ces bois seront stockés Bord de route et vendus aux enchères à une date précisée ultérieurement. Le mode de vente et la destination de ces coupes sont validés par le conseil municipal à l'unanimité des présents, 7 voix pour.

Madame le Maire nous fait part d'un courrier reçu concernant la certification PEFC de nos bois provenant de la forêt soumise. L'organisme a pour but de promouvoir la gestion durable de la forêt moyennant une cotisation annuelle. Après réflexion sur cette certification, il est décidé à l'unanimité des présents, 7 voix pour, de ne pas donner suite à cette proposition.

Madame le Maire nous présente le programme de travaux sylvicoles pour l'année 2015 proposé par l'ONF.

	Localisation	description des travaux	quantité	prix HT*
1	parcelleN	entretien de périmètre avec broyage mécanique	0.640 km	160
2	parcelleN	entretien de cloisonnements et pistes	3.50 ha	470
3	parcelleN	nettoyement manuel (peuplement résineux régénéré)		1850
4	parcelleN	dégagement manuel en plein		920
5	parcelleN	entretien de périmètre (mise en peinture)	0.640k m	150
			Total HT:	3550 €

Ce programme de travaux est accepté à l'unanimité des présents, 7 voix pour.

4/ Urbanisme

Madame le Maire nous informe des dernières nouvelles concernant un projet d'urbanisme.

5/ Subventions Associations

Madame le Maire nous fait part des différentes associations subventionnées par la commune pour l'année précédente. Dans la continuité de cette action, le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide par 7 voix pour, de provisionner cette année un budget de 1700 €.

6/ Préparation Budget

Afin de préparer le budget de cette année, Madame le Maire demande au conseil son avis sur les travaux à prévoir pour 2015. Des propositions sont d'ores et déjà avancées, à réfléchir...

7/ Questions Diverses

1. Départ en retraite employé communal

Il est décidé de faire un pot de départ à Monsieur Léonel CHABOD, le dimanche 15 Février 2015 à 11h30 à la Salle des Fêtes. Nous convions les administrés de la commune à partager ce moment.

2. Voirie Lotissement Coin Delevrat

Le gros œuvre de la dernière maison étant quasi terminé, nous allons pouvoir terminer les travaux de voiries.

3. Programme de travaux Voiries Année 2016

Suite au choix de la commission d'Appel d'Offre de l'entreprise JD BE pour assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux, il faut que la commission Voirie prévoie de se réunir avec cette société afin de lancer les dossiers administratifs. Un point sera fait lors du prochain conseil par la commission sur l'avancement de ce dossier.

4. Elections Départementale du 22 et 29 Mars 2015

Un planning est établi pour tenir le scrutin, les plus jeunes inscrit seront sollicités pour compléter ce planning.

5. Commission Patrimoine

Afin de réfléchir aux travaux à prévoir concernant le toit de l'église et le monument aux morts, il y aura lieu de faire une réunion de la commission Patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H10.